

## **Un-e chargé-e de mission urbanisme et aménagement du territoire**

BIEVRE ISERE COMMUNAUTE DETIENT LA COMPETENCE URBANISME ET LOGEMENT. DANS CE CADRE, SON POLE HABITAT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE CONDUIT LES PROCEDURES D'ELABORATION ET DE SUIVI D'UN PLU INTERCOMMUNAL (PLUi), ASSURE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME POUR LE COMPTE DES COMMUNES ET ANIME UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH).

### ACTIVITES PRINCIPALES :

- **Contribution au suivi, aux évolutions et à la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**
  - En lien avec le Directeur du Pôle, engager et piloter les procédures d'évolution du PLUi (modifications, révision, déclarations de projet...)
  - En lien direct avec les bureaux d'études, les élus des communes, les services de Bièvre Isère et les partenaires institutionnels, coordonner le travail d'identification des besoins d'évolution de ce document et la réalisation du dossier de modification/révision...
  - Mettre en œuvre des démarches de concertation avec les habitants, les acteurs du territoire et les personnes publiques associées autour de ces procédures d'évolution
- **Accompagner les élus des communes et les porteurs de projets dans la conception d'opérations d'aménagement**
  - Appui aux communes pour la mise en œuvre du PLUi (renseignement, formation des communes, explication des outils et règles associées..)
  - Appui aux communes dans la mise en œuvre plus spécifique des OAP du PLUi
  - Garantir la prise en compte des objectifs du PLUi et du PLH dans les opérations d'aménagement des communes
  - En lien avec les communes, conseiller les porteurs de projets sur la faisabilité réglementaire et opérationnelle des projets
  - Evaluer les potentialités de réussite des projets sur le plan social, économique, financier, urbanistique et environnemental
- **Appuyer le service instructeur intercommunal des autorisations d'urbanisme dans la mise en œuvre du PLUi**
  - Appui aux instructeurs dans l'analyse de certains dossiers « complexes » au regard du PLUi ou de la réglementation en vigueur
  - Recherches juridiques ou réglementaires
  - Appui lors de RDV avec certains porteurs projets
- **Concevoir, alimenter et utiliser des outils d'aide à la décision des élus dans la conduite des politiques d'aménagement**
  - En lien avec les bureaux d'études et les partenaires, élaborer, suivre et animer les observatoires du foncier, du PLUi et du PLH
  - En lien avec le service SIG de Bièvre Isère, alimenter les données du SIG avec des éléments issus du PLUi
  - Appuyer les travaux du pôle grâce à l'utilisation des données SIG

### PROFIL :

- Titulaire d'un diplôme Bac+4/+5 en Urbanisme, Aménagement/Développement local
- Expérience demandée de trois ans minimum dans le domaine de l'urbanisme/aménagement
- Maîtrise des aspects réglementaires liés à l'urbanisme (procédures, documents d'urbanisme,...)
- Connaissances des dispositifs et des acteurs en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de logement.
- Connaissances des méthodes et outils d'analyse, de diagnostic et d'évaluation des politiques publiques
- Très bonnes qualités rédactionnelles et relationnelles, et aptitudes à l'écoute, au dialogue et à la négociation
- Maîtrise des outils cartographiques/SIG
- Capacités à travailler en équipe et en conduite de réunion de manière autonome
- Capacité d'adaptation
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Permis B obligatoire

### POSTE :

- Basé à St Jean de Bournay
- A temps complet (39h + RTT)
- Ouvert sur le grade d'attaché ou de technicien territorial
- A pourvoir au 1<sup>er</sup> mai 2021

RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE :      Auprès de David BERTRAND au 04 74 20 98 30

CANDIDATURE : Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 12 Avril 2021** à :

[ressources.humaines@bievre-isere.com](mailto:ressources.humaines@bievre-isere.com)